



## Communiqué de presse

### Le Plan de Transport de la SNCB freiné par INFRABEL ?

La SNCB a présenté aux élus locaux son Plan de Transport 2017 dans toutes les provinces. Lors de ces road shows, elle présente fièrement son ambition d'augmenter le nombre de trains ainsi que la vitesse commerciale. C'est tout à fait louable et c'est un bon point de départ pour rencontrer les attentes des voyageurs d'aujourd'hui et de demain.

Mais c'était sans compter avec les économies imposées par le gouvernement à la SNCB mais également à INFRABEL. « *Les économies sont une décision politique que nous respectons. Nous investirons donc les moyens qui seront à notre disposition et l'objectif est de sauvegarder au mieux le renouvellement du réseau* », précise Mme Christine Vanderveeren dans le journal l'Echo. Elle a été nouvellement promue « Général Finance & Business Administration » d'INFRABEL.

Du côté de la Région Wallonne, la cellule ferroviaire, dans son analyse du Plan de Transport 2017, craint pour la faisabilité de certains projets sur lesquels INFRABEL a émis des réserves. « *En raison de l'indisponibilité probable des infrastructures et/ou du matériel roulant, des projets pourraient à terme être supprimés* ».

Et effectivement, on peut lire dans un extrait du PV du Conseil d'Administration d'INFRABEL du 20 février que :

*« Les arbitrages proposés dans l'axe « Punctuality & Safety » (ponctualité et sécurité) n'auront a priori aucun impact sur le niveau de performance des lignes du réseau situées en Flandre, étant donné qu'il s'agit d'un report de renouvellement de certains composants conditionné par des normes techniques internes (besoin théorique du renouvellement) et dont le rattrapage ultérieur n'a pas d'impact direct sur la vitesse de référence.*

*En Wallonie, vu le montant des réductions à dégager sur une base budgétaire de départ proportionnellement plus petite, toutes les spécialités de maintien de capacité ont été impactées, y compris les programmes de renouvellement de la voie entraînant nécessairement l'apparition de nouveaux ART (Avis de Ralentissement Temporaire) sur le réseau.*

## **Les principales conséquences sont résumées ci-après :**

### Area Sud-Est : 7 ART avec impact sur le Plan de Transport

- Des travaux de réélectrification de la ligne 130 (dorsale wallonne) entre Jemeppe-sur-Sambre et Ronet, qui devaient commencer en 2018, seront reportés. Un ART temporaire courra jusqu'à la fin 2019 entraînant un allongement du temps de parcours de 2 min pour l'IC. L'impact sur le trafic des trains marchandises est quant à lui limité.
- Des travaux de renouvellement de la voie (rails et traverses) entre Marloie et Grupont sur la ligne 162 étaient prévus en 2017 et doivent être différés. Le report à l'année suivante entraînera un ART à 60 km/h dès le 1er août 2017 avec un impact d'environ 4 minutes pour le trafic.
- Le renouvellement du pont métallique à Houyet sur la ligne 166 (Athus-Meuse) doit être décalé dans le temps. La vitesse de circulation y sera limitée à 20 km/h (au lieu de 90 km/h) à partir de 2019, avec un impact de 2 minutes 30 secondes sur le trafic voyageurs.
- Des travaux de réélectrification étaient prévus à partir de 2019 et devront être reportés entre Fexhe-le Haut-Clocher et Waremme sur la ligne 36. Ceci entraînera la mise en place d'un ART en janvier 2019 avec un impact de plus de 2 minutes sur les IC et certains trains P.
- Le report du renouvellement de 5 appareils de voie à proximité de la gare de Virton sur la ligne 165 provoquera dès 2017 une augmentation de temps de parcours d'un peu plus d'une minute pour les trains voyageurs (la vitesse de circulation sera limitée à 40 km/h au lieu de 70 km/h). Cette mesure aura également un impact (bien que limité) sur le trafic marchandises.
- Le renouvellement de la voie prévu en 2017 entre Vielsalm et Trois-Ponts sur la ligne 42 devra être reporté. Ce report entraînera dès 2018 une augmentation des temps de parcours et des problèmes de croisement des trains car le tronçon à cet endroit est à voie unique.
- Le renouvellement de traverses et d'appareils de voie prévu sur la ligne 125A en 2018 devra être reporté après 2020. Un ART sera dès lors mis en place dès le mois de juin 2018. Il y aura en conséquence un allongement du temps de parcours de 2 minutes 30 pour les trains marchandises. Cet ART pourrait également avoir un impact sur l'exploitation de la future ligne du Réseau Express Liégeois (REL) empruntant la L125A.

### Area Sud-Ouest : 1 ART avec impact sur le Plan de Transport et mises à simple voie potentielles

- Des travaux d'assainissement de voie en gare de Fleurus (ligne 140) étaient prévus en 2018 et doivent être reportés après 2020. Ceci entraînera un ART dès 2018 avec impact limité sur le trafic voyageurs, mais également un allongement du temps de parcours de 3 minutes 30 secondes pour les trains marchandises sur le corridor 2.
- Mise à voie unique de la ligne 130A Charleroi Sud –Erquelinnes, sans impact immédiat pour le trafic voyageurs/marchandises à partir de 2019.

Si la Flandre est relativement épargnée pour l'instant, et que contrairement à la Wallonie, l'application du Plan de Transport 2017 ne sera pas modifiée dans cette Région, des travaux prévus sont cependant reportés.

### **Premiers touchés par les économies : le personnel mais aussi les voyageurs**

Comme annoncé par INFRABEL dans la presse, le nombre du personnel va continuer à diminuer drastiquement ces prochaines années. Un millier d'agents quitteront INFRABEL l'année prochaine et moins d'un sur deux sera remplacé. Cela continuera dans les années à venir, afin de répondre aux économies imposées par le gouvernement et à la demande de hausse de productivité de 4% par an. En résumé, les trois milliards d'économies touchent directement le personnel qui doit travailler toujours plus avec moins d'hommes et de moyens.

Les trois milliards d'économies touchent tout aussi directement les voyageurs, qui voient leur futur Plan de Transport égratigné par des ralentissements imposés. La ponctualité s'en ressentira alors que la SNCB ambitionne exactement l'inverse.

### **Négociations sur le Plan d'Entreprise toujours en cours**

Le Conseil d'administration d'INFRABEL a donné mandat pour que les négociations sur le Plan d'Entreprise continuent avec le Ministre de Tutelle, M. Bellot. Le Ministre n'est sans doute pas heureux d'apprendre que les économies que son gouvernement impose impacteront directement le futur Plan de Transport et la ponctualité des trains de voyageurs...

Que faut-il encore dire à ce gouvernement pour le convaincre que ses économies dégradent directement la qualité du service aux voyageurs et qu'il faut au contraire réinvestir massivement dans le rail aujourd'hui ?

### **Contact**

---

Pour la CSC-Transcom :

Marianne Lerouge, responsable générale CSC-Transcom secteur rail – 0479/86 01 84

Pour Navetteurs.be :

Gianni Tabbone, porte-parole de Navetteurs.be – 0473/ 47 35 96